



# Fiche de donnée de sécurité

Préparé conformément à la norme sur la communication de renseignement à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et à la norme ANSI relative aux fiches toxicologiques (Z400.1). Conforme aux normes canadiennes du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Date de révision 08/31/2006

Numéro de révision 2

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

**Nom du produit** SWEPCO 102 Organic Moly Grease  
**Code du produit** W20050

**Famille chimique** Hydrocarbure pétrolier  
**Utilisation recommandée** lubrifiant

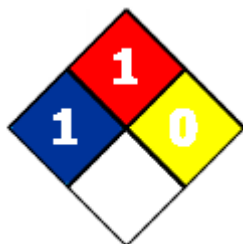
**Adresse De Fournisseur** Southwestern Petroleum Corporation, 534 North Main St, Fort Worth, TX 76106 USA  
1-800-877-9372  
www.swepcousa.com

**Téléphone en cas d'urgence** Chemtrec 1-800-424-9300 in US; Canutec 1-613-996-6666 in Canada.  
**No ONU** Aucun

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des premiers secours

Il n'y a aucune probabilité de risque significatif pour la santé si l'exposition est de courte durée. Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites. Peut être nocif par ingestion. Le produit est combustible mais ne s'allume pas facilement.



**NPFA**  
**Santé** 1      **Inflammabilité** 1      **Instabilité** 0

**WHMIS** Pas un produit commandé de SIMDUT

**Aspect** Gris      **État de la matière** graisse      **Odeur** Des distillats de pétrole

**Voies majeures d'exposition** Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

### Effets de santé aigus

**Peau** Éviter les contacts prolongés et/ou répétés avec la peau. Un contact prolongé et/ou répété avec ce produit peut provoquer une légère irritation ou inflammation cutanée. Les gens souffrant de désordres cutanés pré-existants devraient éviter tout contact avec ce produit.

<b>Yeux</b>	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation
<b>Inhalation</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion n'est pas considérée comme une voie potentielle d'exposition. Poids faible de toxicité orale aiguë, mais des quantités aspirées en une minute par les poumons peuvent entraîner des blessures de légères à graves et éventuellement la mort
<b>Effets cancérigènes</b>	L'effet cancérigène de ce mélange complet n'ont pas été évaluées. L'information sur les ingrédients individuels qui peuvent avoir des effets cancérigènes, le cas échéant, soyez trouvée dans la section 3 & 11.
<b>Effets de santé chroniques</b>	Des rapports associent une surexposition occupationnelle répétée et prolongée aux produits à base de pétrole à des dommages au foie, aux reins, au cerveau et au système nerveux. Cependant, il n'y a aucune preuve descriptive de ces effets sur les humains quand l'exposition est maintenue sous les limites de l'OSHA et de l'ACGIH.
<b>Conditions médicales aggravées</b>	Non offert

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Consulter la section 12 pour des données écologiques.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Si l'un ou l'autre des composants de ce produit est défini comme dangereux selon la norme sur la communication de renseignement à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA 1910.1200 et est présent à 1% ou plus (0,1% ou plus pour les cancérigènes) ou sont considérés les composants dangereux selon des conditions canadiennes de SIMDUT ils sera listé dans cette section. Si aucun de ces composants n'apparaît dans cette section, aucun composant du produit n'égale ou surpasse les exigences de déclaration.

### 4. PREMIERS SOINS

<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures
<b>Inhalation</b>	First aid is not required.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin
<b>Avis aux médecins</b>	Traiter de façon symptomatique.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Propriétés d'inflammabilité</b>	Matière combustible : peut brûler, mais ne s'enflamme pas facilement
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Pulvérisation d'eau ou brouillard, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO2) ou mousse. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après que le feu ait été éteint.

<b>Produits de combustion dangereux</b>	Non offert
<b>Risques spécifiques résultant du produit chimique</b>	Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation
<b>Équipements spéciaux pour la protection des intervenants</b>	Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements
<b>Méthodes de confinement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
<b>Méthodes pour le nettoyage</b>	Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
<b>Autres informations</b>	Déclarer les déversements accidentels aux autorités compétentes, tel que requis.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité
<b>Stockage</b>	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Conserver hors de la portée des enfants</b>	Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.
<b>Commandes De Technologie</b>	Utilisation dans le secteur bien-aéré. Si l'utilisation produira un brouillard d'huile, fournissez la ventilation ou commandes de technologie pour maintenir des limites aéroportées d'exposition d'huile au-dessous de ceux indiquées pour l'huile minérale (ACGIH TLV TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> ; ACGIH TLV STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> ; OSHA PEL TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> ).
<b>Protection des yeux/du visage</b>	lunettes de sécurité avec protections latérales
<b>Protection de peau</b>	Utiliser des gants et des vêtements protecteurs si un contact avec le produit est probable
<b>Protection respiratoire</b>	Si les niveaux d'exposition ne peuvent être maintenus sous les limites d'exposition acceptables ou si l'irritation se produit, il est recommandé de porter un système de protection des voies respiratoires approuvé par NIOSH/MSHA
<b>Conditions générales de hygene</b>	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Gris	<b>Odeur</b>	Des distillats de pétrole
<b>État de la matière</b>	graisse	<b>pH</b>	donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	>179°C	<b>Température d'auto-inflammation</b>	>260°C
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Sans objet	<b>Point/intervalle de fusion inférieure</b>	Sans objet
<b>Limites d'inflammation dans l'air, %</b>		<b>supérieure</b>	<b>7.0</b>
<b>Densité (L'eau=1)</b>	0.9	<b>Solubilité dans l'eau</b>	insoluble
<b>Densité de Vapeur (Air=1)</b>	>5	<b>Volatil, % Vol</b>	<2.3

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation
<b>Matériaux incompatibles</b>	oxydants forts
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Hydrocarbures. Monoxyde de carbone. Il peut y avoir production de sulfure d'hydrogène (H <sub>2</sub> S) au-dessus de 121° C (250° F).
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La toxicité de ce mélange complet n'a pas été évaluée. Si l'information est disponible pour l'un ou l'autre des composants individuels du mélange, elle est présentée dans cette section. Si aucune information n'apparaît dans cette section, il n'y a aucune information toxicologique disponible pour aucun des composants de ce mélange.

<b><u>Toxicité aiguë</u></b>	La table ci-dessous indique l'information toxicologique pour les ingrédients spécifiques aux concentrations indiquées. Si aucune information n'apparaît dans cette section, il n'y a aucune information sur la toxicologie disponible sur aucun des composants de ce mélange.
<b><u>Toxicité chronique</u></b>	Des rapports associent une surexposition occupationnelle répétée et prolongée aux produits à base de pétrole à des dommages au foie, aux reins, au cerveau et au système nerveux. Cependant, il n'y a aucune preuve descriptive de ces effets sur les humains quand l'exposition est maintenue sous les limites de l'OSHA et de l'ACGIH.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	Ce produit ne contient aucun ingrédient avec une concentration de 0.1% ou plus qui sont connus pour être cancérogènes.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

L'écotoxicité et la biodégradabilité de ce mélange complet n'ont pas été évaluées. C'est pourquoi, ce matériau devrait être tenu éloigné des systèmes d'égouts et d'évacuation et de tous les plans d'eau et ne devrait pas être considéré comme facilement biodégradable. Si l'information est disponible sur l'un ou l'autre des composants du mélange, elle est présentée dans cette section. Si aucune information n'apparaît dans cette section, il n'y a aucune information sur l'écotoxicité ou la biodégradabilité disponible sur aucun des composants de ce mélange.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthode de disposition de rebut** Jeter le contenu/réceptier dans un lieu conforme à la réglementation locale

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b><u>DOT</u></b>	non réglementé
<b><u>TDG</u></b>	non réglementé
<b><u>MEX</u></b>	non réglementé
<b><u>ICAO</u></b>	non réglementé
<b><u>IATA</u></b>	non réglementé
<b><u>IMDG/IMO</u></b>	non réglementé
<b><u>RID</u></b>	non réglementé
<b><u>ADR</u></b>	non réglementé
<b><u>ADN</u></b>	non réglementé

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Réglementations & Inventaires des Etats** Aucune information de réglementations n'a trouvé. Tous les composants de ce produit sont énumérés sur des inventaire applicables ou sont exempts des conditions de liste.

**Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis** Aucune information de réglementations n'a trouvé. Tous les composants de ce produit sont énumérés sur des inventaire applicables ou sont exempts des conditions de liste.

**Réglementations & Inventaires du Canada** Aucune information de réglementations n'a trouvé. Tous les composants de ce produit sont énumérés sur des inventaire applicables ou sont exempts des conditions de liste.

Ce produit a été classifié selon les critères de risque du Candian RPC (Règlement sur les produits contrôlés) et le MSDS contient toute l'information exigée par le CPR.

**Réglementations & Inventaires Internationales** Aucune information de réglementations n'a trouvé. Tous les composants de ce produit sont énumérés sur des inventaire applicables ou sont exempts des conditions de liste.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Sources d'Information qui ont été Consultées

ACGIH - American Convergence of Governmental Industrial Hygienists  
ADN - European Agreement for International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
ADR - European Agreement for International Carriage of Dangerous Goods by Road  
AICS - Australian Inventory of Chemical Substances

ANSI - American National Standards Institute  
CAP65 - California Proposition 65 Hazard List  
CAS - Chemical Abstract Services  
CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation & Liability Act  
CHINA - China Inventory  
CPR - Canadian Controlled Products Regulations  
DOT - United States Department of Transportation  
DSL - Canada Domestic Substances List  
EINECS - European Union (EU) European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ENCS - Japan Existing and New Chemical Substances  
IARC - International Agency for Research on Cancer  
IATA - International Air Transport Association  
ICAO - International Civil Aviation Organization  
IMDG - International Maritime Dangerous Goods Code  
MARTK - Massachusetts Right To Know List  
NDSL - Canada Non-Domestic Substances List  
NFPA - United States National Fire Protection Association  
NIOSH - United States National Institute for Occupational Safety & Health  
NJRTK - New Jersey Right To Know List  
NTP - United States National Toxicology Program  
OSHA - United States Occupational Safety & Health Administration  
PARTK - Pennsylvania Right To Know List  
PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances  
RCRA - United States Resources Conservation & Recovery Act  
RID - European Agreement for International Carriage of Dangerous Goods by Rail  
RIHSL - Rhode Island Hazardous Substance List  
SARA - United States Superfund Amendments & Reauthorization Act  
TDG - Canada Transportation of Dangerous Goods Act  
TSCA - US Toxic Substances Control Act  
WHMIS - Canada Workplace Hazardous Materials Information System

#### Définitions

EC50 - Effective Concentration (Concentration of a compound where 50% of the expected effect is observed.)  
LC50 - Lethal Concentration (The concentration in water that will kill 50% of the test animals within a specific period of time, usually 96 hours.)  
LD50 - Lethal Dose (The single dose that will kill 50% of the test animals by any route other than inhalation such as by ingestion or skin contact.)  
OEL - Occupational Exposure Limit  
PEL - Permissible Exposure Limits  
STEL - Short Term Exposure Limit  
TLV - Threshold Limit Value  
TWA - Time Weighted Average  
TWAEV - Time Weighted Average Exposure Value

Date de révision 08/31/2006

#### Risques secondaires